

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 54 (2004)
Heft: 1: Jean-Pierre de Crousaz : philosophe lausannois du siècle des Lumières

Artikel: Inédits berlinois
Autor: Bandelier, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-381679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INÉDITS BERLINOIS

ANDRÉ BANDELIER

Une correspondance inconnue de Jacqueline de La Harpe, jette de nouvelles lumières sur la fin de carrière de Jean-Pierre de Crousaz : celle avec Jean-Henri-Samuel Formey, futur secrétaire de l'Académie de Berlin. Elle débute par une lettre à Crousaz du 1^{er} avril 1738, où Formey dit avoir été si frappé par l'*Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* qu'il en a tiré un abrégé jugé digne de l'impression. Le Berlinois proposant alors à Crousaz d'y joindre ses réflexions, leurs relations sont alimentées pour une demi-douzaine d'années, avec l'apport d'un tiers, le naturaliste et poète Albert de Haller, déterminé à donner une traduction allemande partielle de l'*Examen*¹. Tous trois, malgré leurs divergences, étaient animés de la même passion à combattre les attaques du libertinage contre la religion. L'échange épistolaire, dont l'influence se marque dans l'évolution de Formey et les inflexions qu'a connues la publication de *La Belle Wolfienne*, cesse après une lettre à Crousaz du 25 mars 1745 : Formey s'y défend d'avoir jamais quitté la prédication pour philosopher et d'être devenu... pyrrhonien.

Or, la série de lettres à Formey de la collection Darmstaedter se termine curieusement par quatre folios de la main de Crousaz, antérieurs à la correspondance entre Lausanne et Berlin : une lettre à un cousin officier au service de Saxe, datée de 1735, complétée par des réflexions sur l'éducation ; un plan sans date de l'*Examen du pyrrhonisme*, qui aurait pu être présenté à des libraires susceptibles de l'imprimer ou servir de support à une souscription.

L'intérêt pour la pédagogie est une constante chez Crousaz, un des fils conducteurs de l'œuvre philosophique et le sujet de publications spécialisées. Il a tenu pension et donné des cours privés, il a entretenu une correspondance pédagogique en latin avec le fils de l'ambassadeur français à Soleure et ne refusait pas les conseils à ses anciens élèves enseignants, il a connu les auditoires publics, le préceptorat domestique et le gouvernement princier². Déjà, le *Nouvel Essai de*

¹ *La Correspondance de Jean-Henri-Samuel Formey (1711-1797) : inventaire alphabétique*, établi sous la dir. de J. HÄSELER, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 133 et 205 ; *Repertorium zu Albrecht von Hallers Korrespondenz 1724-1777*, herausgegeben von Urs BOSCHUNG (u. a.), Basel, Schwabe, 2002, Bd. 1, S. 107, 153-154, 387. C'est le théologien Joachim Oporin(us) qui attira l'attention de Haller sur l'œuvre de Crousaz, puis de La Mettrie.

² Je me fonde sur J. DE LA HARPE, *Jean-Pierre de Crousaz, op. cit.*, et des documents réunis pour un article sur le préceptorat (A. BANDELIER, «Échanges épistolaires et préceptorat des Lumières» in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, Lyon, SIHFLES, n° 29, décembre 2002 [paru en novembre 2003], p. 145-173).

Logique (1712) ne se conçoit bien que comme un manuel pour des étudiants de 15 à 17 ans dont on veut assurer la formation intellectuelle, et même l'*Examen du pyrrhonisme* comprend une digression sur les défauts de l'instruction dispensée par les Académies. Les *Nouvelles Maximes* (1718), où Crousaz ironisait sur l'éducation préconisée par Thomas Hobbes, faillit lui valoir les foudres de la censure bernoise. *Divers Ouvrages* en 1737 encore comprend plus d'un morceau pédagogique, avec la reprise de discours de promotions de son premier rectorat. Reste le *Traité de l'éducation des enfants* (La Haye, 1722), dont l'inédit qui suit se présente comme la vérification empirique. Nourri principalement des œuvres de John Locke et de l'abbé Claude Fleury, ce qui importe à Crousaz c'est, outre la formation morale de l'élève, l'utilité des connaissances et la manière de les acquérir. On peut le créditer d'avoir prôné l'enseignement des choses plutôt que des mots, d'avoir déjà tenu compte de la nature de l'enfant. Mais il faut aussi rappeler les circonstances qui président à ces «Lettres sur l'éducation». Le philosophe, qui signe encore «De Crousaz Gouverneur de S.A.S. le Prince Frederic de Hesse» deux ans après avoir reçu son congé, est rentré à Lausanne en octobre 1733. D'accord avec la doctrine du despotisme éclairé, il reste persuadé que la prospérité et le bonheur des peuples dépendent largement de l'éducation donnée à leurs souverains. Et il accueille la demande d'information du comte de Frise avec d'autant plus de zèle, malgré son grand âge, que la blessure d'amour-propre reste mal cicatrisée.

Il est plus malaisé de situer la présentation de l'*Examen du pyrrhonisme* qui termine le dossier Crousaz de la collection Darmstaedter³. Le bilan éditorial de l'échange triangulaire entre Crousaz, Formey et Haller se caractérise d'abord par son retard. Haller dut différer vu les dimensions prises par ses tentaculaires travaux botaniques et physiologiques. Cependant, ayant préféré à son projet initial la traduction de l'abrégé de Formey, il publia en premier à Göttingen en 1751 : *Prüfung der Secte die an allem zweifelt*. Pierre de Hondt, l'éditeur hollandais de l'*Examen*, s'opposa à la publication d'un abrégé en français parce qu'il lui restait des exemplaires in-folio. Des projets d'édition à Lausanne, puis à Strasbourg, ne se concrétisèrent pas. La réduction de Formey dut attendre que le combat philosophique se renouvelle : *Le Triomphe de l'évidence* ne fut publié à Berlin qu'en 1756⁴. Mais la volonté de philosophes éclectiques à s'opposer, à titre posthume !, au matérialisme de La Mettrie remplaçait le rejet initial des innovations par un certain cartésianisme protestant⁵.

³ Un document proche, cité par J. DE LA HARPE, *Jean-Pierre de Crousaz, op. cit.*, p. 224, note 4, se trouve à la Bibliothèque Nationale à Paris (Manuscrits, Fonds Fr. 22227, fol. 37-38).

⁴ Ce titre figura très tôt sur le manuscrit de Formey, puisque Haller accusait réception du premier tome de l'*Abrégé* ainsi : «J'ai reçu le 1 tome du triomphe de l'évidence.» (Cracovie, Bibliothèque Jagiellonne, coll. Varnhagen von Ense [ci-après CV], Haller à Formey, Göttingue, 15 septembre 1741, lettre communiquée par la Burgerbibliothek à Berne).

⁵ *La Correspondance de J. H. S. Formey, op. cit.*, Introduction, p. 16-17 ; Jens HÄSELER, «Formey et Crousaz, ou comment fallait-il combattre le scepticisme?» in

La correspondance de Formey et de Crousaz livre peu d'indices relatifs à notre second inédit. Crousaz s'en est très vite remis au Berlinois pour l'abrégé. Son approbation est datée du 1^{er} juin 1740 ; elle figure même dans la traduction de Haller⁶. La stratégie de l'éclectique Formey était différente ; Crousaz préféra tenter d'infléchir la pensée du philosophe par de longues digressions sur les systèmes de Wolff et de Leibniz. Tout au plus, dans les premiers échanges, on remarque que la double feuille qui se retrouve dans la collection Darmstaedter aurait pu être glissée dans une lettre. Par exemple, celle où Crousaz, après avoir reçu «un echantillon» de Berlin, constate que le plan de Formey n'était pas le sien⁷. Reste la comparaison avec l'édition originale et les abrégés : on aboutit alors à un tout autre résultat.

L'inédit de Berlin appartient sans aucun doute à la composition de l'*Examen du pyrrhonisme ancien et moderne*. Il suffit de lire les évaluations quant au nombre de «feuilles» prévues et l'allusion à un in-folio pour s'en convaincre⁸. Conformément à l'édition originale, Crousaz découpe son «prospectus» en trois parties et répartit la troisième, celle qui s'attache à Pierre Bayle, en autant de sections, à un chiffre près, mais sous des appellations différentes et parfois avec inversion dans l'ordre des chapitres. La genèse de l'in-folio appartient aux années 1720. La présence dans sa présentation de l'«Examen du Traité de Mr. Huet de la foiblesse de l'Esprit Humain», suscitée par une lettre d'un ami lausannois et une réponse de Cassel, donne le terme *ante quem* : 1726⁹. L'absence du chapitre «où l'on parcourt» les *Entretiens de Maxime et de Thémiste*¹⁰ et des références répétées, dans l'in-folio de Crousaz, au tome IV des *Œuvres diverses* de Pierre Bayle, permettent de livrer une première hypothèse pour le terme *a quo* : 1731. En effet, Crousaz suivait de près la publication de «la dernière Compilation des Ouvrages de M. Baile». Celle-ci

G. PAGANINI (éd.), *The Return of Scepticism from Hobbes and Descartes to Bayle*, Dordrecht, Kluwer, 2003, p. 449-461.

⁶ *Prüfung der Secte*, op. cit., S. 398.

⁷ CV, 50, Crousaz à Formey, Lausanne, 6 juin 1738 : «Je m'ettois fait un autre plan. Mais le votre a bien son bon costé et j'en suis fort satisfait. Je reliray pourtant ce que vous m'en avés confié avec une attention nouvelle & peut etre y feray-je quelques petites additions puisque vous me le permettes, ne fusse que pour asseurer plus fortem[en]t le Public de l'attention et de l'approbation que je luy ai donnée.»

⁸ L'évaluation à 300 feuilles, soit 600 pages, a été dépassée dans l'édition de La Haye, qui comprend 776 pages, sans compter la dédicace, la préface, la table des sections, une «table des matières» qui sert d'index alphabétique des contenus, et deux planches avec 28 figures géométriques.

⁹ L'affirmation est tirée de Crousaz lui-même : *Examen du Pyrrhonisme ancien & moderne*, La Haye, Pierre de Hondt, M[D]CCXXXIII, p. 747 sq. On rappellera que Crousaz, gouverneur de Frédéric de Hesse, s'installe à Cassel en mai 1726.

¹⁰ *Examen*, op. cit., p. 721 sq. Dans cette œuvre posthume, *Entretiens de Maxime et de Thémiste* (Rotterdam, Reynier Leers, 1707), Bayle s'attaquait aux théologiens Jean Le Clerc et Jaquelot. Je dois à la compétence et à la serviabilité de Maria Cristina Pitassi les précisions relatives aux éditions de Pierre Bayle, ainsi que celles qui suivent, décisives, tirées de la correspondance de Jean-Alphonse Turretini.

a débuté chez Husson à La Haye en 1727 et le volume IV a paru en 1731¹¹. La coïncidence de la pagination et une remarque marginale de l'*Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* relatif à l'agencement des parties devraient lever tout doute : «Notez que dans cette Edition la II. Partie de celle de Rotterdam fait la I^{re}.»¹² La réponse ultime est donnée par un article anonyme de la *Bibliothèque germanique* de 1729, mais parue en 1730 : «Plan d'un Ouvrage intitulé : Examen du pyrrhonisme»¹³. Celui-ci ressemble comme un frère à notre inédit, à ceci près que le deuxième paragraphe n'a pas été reproduit et qu'on s'est permis quelques variantes, orthographiques ou stylistiques, qui tiennent davantage de la convenance que de la substance. Formey, qui collabore avec Isaac de Beausobre à la rédaction de la revue dans les années 1730, a dû récupérer le document fourni par Crousaz à Beausobre vraisemblablement en 1729, fait attesté par un correspondant de Jean-Alphonse Turretini¹⁴. Il faut rappeler que Formey s'est mis à l'abrégé dès la parution de l'*Examen du pyrrhonisme ancien et moderne*, bien avant l'échange épistolaire avec Lausanne et Göttingen¹⁵. Cela n'exclut pas *a priori* que ce témoignage sur la genèse de l'édition originale ait pu aussi servir à l'établissement des réductions française et allemande. On notera que les sections qui ont permis de situer chronologiquement le document sont aussi celles qui ont été négligées dans les abrégés, parce que jugées superfétatoires. Mais certains passages de Haller permettent de conclure au recours à l'original plutôt qu'à sa présentation, comme le démontre la traduction littérale d'expressions qui se trouvent uniquement dans l'in-folio¹⁶. Reste finalement la qualité de l'inédit et de l'article publié en 1730, ce qui n'a sans doute pas échappé au Berlinoise. Rompant avec la prolixité habituelle de Crousaz, le document explicite clairement les intentions et la manière de l'auteur.

¹¹ *Œuvres diverses de M. Pierre Bayle*, La Haye, P. Husson et d'autres, 1727-1731, 4 vol. (réimprimé chez Olms, 1964-1990). Les *Entretiens de Maxime et de Thémiste* figurent en tête du t. IV, p. 1-106.

¹² *Examen*, op. cit., p. 722.

¹³ *Bibliothèque germanique*, Amsterdam, Pierre Humbert, t. 18, p. 99-104.

¹⁴ Crousaz à Turretini, Cassel, 1^{er} novembre 1729 (Archives privées de la famille Turretini, 1/Gd C.36) : de Crousaz a «achevé» l'*Examen du pyrrhonisme* et il envoie le plan à son correspondant. Il lui demande également son avis sur une éventuelle vente par souscription. Jean Barbeyrac à Turretini, Groningue, 29 avril 1730 (Genève, Bibliothèque Publique et Universitaire, Ms fr 484, f. 266-267) : de Crousaz fait paraître dans la *Bibliothèque germanique* le plan de l'ouvrage ; on veut le faire imprimer par souscription mais l'imprimeur attend d'avoir atteint le chiffre souhaité de 200 souscripteurs (résumé des deux lettres : Maria Cristina Pitassi).

¹⁵ Lausanne, Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Fonds Crousaz, IS 2024 XII/173, Formey à Crousaz, Berlin, 1^{er} avril 1738.

¹⁶ Ainsi, Haller reprend directement l'expression «Prüfung der Metaphysischen Frage, ob die Erhaltung eine anhaltende Erschaffung seyn» (*Prüfung der Secte*) de l'*Examen* de la Question Métaphysique, si la Conservation est une Création continuée (*Examen*), là où l'inédit note «Sur la Nature de l'Ame», puis «Sur son Immortalité».